

## **Définition de l'opération**

Enquête sur les conditions de vie et de retour des personnes déplacées internes (PDI) et des familles d'accueil en République Centrafricaine

## **Année**

2007

## **Couverture**

L'opération a couvert sept (7) préfectures du pays les plus concernées par les problèmes des PDI à savoir : Nana-Mambéré, Ouham-Pendé, Ouham, Nana-Grébizi, Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto et enfin Vakaga.

## **Producteur**

Le Gouvernement de la République Centrafricaine avec l'appui de OCHA

## **Partenaires**

UNFPA, UNICEF, l'UNHCR, le PNUD, l'OMS, NRC/IDMC et l'ENSEA

## **Objectifs et principaux résultats**

### **Objectif principal**

L'étude vise à mettre à la disposition du Gouvernement centrafricain et des agences internationales une base de données fiable sur les personnes déplacées internes pour un meilleur ciblage des interventions en leur faveur.

### **Objectifs spécifiques**

- Estimer l'effectif des personnes déplacées internes, notamment les femmes en âge de procréer, les enfants de moins de 5 ans, les enfants scolarisables, les personnes du 3<sup>ème</sup> âge et les handicapés physiques);
- Déterminer les caractéristiques sociodémographiques (structure par âge et sexe, niveau d'instruction, occupation, etc.) des personnes déplacées internes;
- Evaluer leurs conditions de vie ainsi que celles des familles d'accueil ;
- Identifier leurs besoins spécifiques en termes d'alimentation, de santé, de scolarisation des enfants ;
- Identifier les perceptions des PDI par rapport aux perspectives de leur retour ;
- Identifier les actions à entreprendre pour la prise en charge effective des PDI.

Dans le cadre du recensement général de la Population et de l'Habitation de 2003, un seul questionnaire ménage a été utilisé et se comprend 6 modules à savoir :

## **Support de collecte :**

### **Supports de collecte : *trois types de questionnaires***

Les principaux supports de collecte de l'enquête PDI sont la fiche de dénombrement des ménages, le questionnaire ménage et le questionnaire individuel des personnes déplacées de 12 ans ou plus.

#### **Fiche de dénombrement : différenciation et sélection des ménages**

La fiche de dénombrement est le premier support de collecte utilisé sur le terrain notamment pendant la phase de dénombrement des ménages. Elle s'adressait à tous les ménages d'une AD. Elle permet d'identifier les ménages contenant des personnes déplacées et d'avoir l'effectif des PDI dans les AD sélectionnés. Elle comporte les éléments suivants : numéro du ménage, le nom et le sexe du chef de ménage, le nombre de personnes résidant dans le ménage (la taille du ménage), le nombre de déplacés retournés, le nombre de déplacés accueillis depuis le début de la crise et le nombre de déplacés présents au moment de l'enquête puis une indication sur les ménages sélectionnés pour les questionnaires ménage et individuel. En plus, il faudrait ajouter les deux autres fiches, à savoir : la [fiche de tirage des ménages déplacés](#) et [celle des ménages non déplacés](#).

#### **Questionnaire ménage**

Le questionnaire ménage permet de collecter des informations sur tous les ménages sélectionnés et les personnes qui y résident. Il est adressé aux chefs de ménage ou leurs répondants et permet de mesurer le poids des PDI sur les familles d'accueil en termes d'augmentation des dépenses du ménage, de scolarisation, et aussi de faire ressortir l'impact de la crise sur les conditions de vie du ménage. Un volet du questionnaire ménage permet de recueillir des informations sur les conditions de vie. Il s'articule autour des thèmes suivants : i) Personnes déplacées du ménage ; ii) dépenses du ménage ; iii) habitudes de consommation ; iv) transferts du ménage ; v) activités sociales et sécurité

#### **Questionnaire individuel des PDI de 12 ans ou plus**

Le questionnaire individuel des déplacés s'adressait uniquement aux personnes de 12 ans ou plus et visait à retracer l'itinéraire migratoire et l'insertion sociale, à cerner les aspects de la protection (violences subies, pertes enregistrées suite à la crise et les opinions sur la vie associative et la cohésion sociale).

## **Collecte des données**

### **Déroulement de la collecte**

#### **Déploiement des équipes sur le terrain : *par vagues successives***

Les équipes sont déployées par vague : les premières équipes sont parties sur le terrain le 4 juillet, la deuxième, deux jours plus tard et la dernière équipe de Vakaga le 15 juillet. Ce déploiement en cascade est lié aux difficultés de mobilisation des véhicules 4x4 et de

réserve de places aux agents de la Vakaga sur le vol UN HAS qui dessert hebdomadairement Birao.

### **Dénombrement des ménages : *appui apprécié des guides***

Avant le dénombrement proprement dit, les enquêteurs ont procédé à la reconnaissance des limites physiques des AD à partir d'une carte (échelle 1/200.000) mises à leur disposition par le BCR. Toutes les localités et les sites habités (hameaux, campements, etc.) d'une AD sélectionnée ont été systématiquement visités par les enquêteurs avec l'appui des guides recrutés dans les villages noyaux. Au total 36 156 ménages ont été dénombrés par les enquêteurs sur le terrain (8 957 en milieu urbain et 27 199 en milieu rural).

### **Sélection des ménages**

A l'issue des travaux de dénombrement deux listes étaient constituées : l'une contenant les ménages avec PDI et l'autre par les ménages sans PDI pour servir de base de sondage pour le tirage des ménages. Cette différenciation devait permettre de comparer les conditions de vie des deux types de ménage. Les ménages-échantillon (40 par grappe dont 20 sur chacune de listes constituée) ont été sélectionnés en procédant à tirage systématique simple ou le pas de sondage K est donné par la formule :

$$K = \frac{M}{n}$$

M : désigne le nombre de ménages dénombrés dans la grappe (ou AD).

n: est le nombre de ménages échantillon à tirer sur chaque liste (fixé à 20).

Cependant sur le terrain on s'est confronté à des situations réelles où le nombre de ménages ayant des déplacés était inférieur à 20. Dans un tel cas des consignes ont été données pour que tous les ménages déplacés soient enquêtés. Pour combler le déficit de ménage constaté dans ladite AD, des ménages supplémentaires étaient tirés pour compenser les AD qui en possèdent davantage.

## **Traitement et évaluation des données**

### **Traitement des données**

Le traitement des données a été réalisé en deux phases : une phase de codification manuelle et une phase de saisie informatique.

### **Dépouillement manuel et codification**

La codification a porté sur les questions ouvertes. Pour faciliter le travail des agents de codification, un manuel élaboré à cet effet a été mis à leur disposition. Ce manuel a été complété par la nomenclature des questions résultant du dépouillement manuel lors de l'atelier de formation des enquêteurs. Le manuel de codification spécifie la méthodologie de travail à savoir le dépouillement des questions ouvertes, le contrôle de cohérence (logique

entre les réponses) et la nomenclature des localités (sous-préfecture, commune, village/quartier), des professions, des ethnies/nationalité.

### ***Saisie des données***

La saisie proprement dite a été faite avec le logiciel CSPro (*Census and Survey Processing System*). Deux masques de saisie ont été élaborés : le premier pour la fiche de dénombrement, et le second pour les deux autres questionnaires (Ménage et Personne Déplacée) afin de mieux contrôler les identifiants géographiques.

A l'issue des travaux de saisie et d'apurement des fichiers, les données ont été exportées sous le logiciel SPSS (*Statistics Package for Social Science*) pour la tabulation. Les données de l'enquête sont contenues dans quatre fichiers:

- Le fichier dénombrement contient les informations sur l'ensemble des ménages dénombrés par AD à savoir le nombre total des membres du ménage, le sexe du chef de ménage, le nombre de déplacés retournés et le nombre de déplacés accueillis depuis la crise de 2002 à ce jour, le nombre de déplacés actuellement dans le ménage, ainsi que des informations sur l'éligibilité du ménage etc. C'est ce fichier dénombrement qui sera utilisé pour l'estimation du volume des PDI dans la zone d'étude.
- Les fichiers ménage et individu découlent des informations contenues dans le questionnaire ménage. Pour des raisons de commodité d'analyse, les informations de type communautaire ou collectif sont concentrés dans le fichier ménage. C'est le cas des informations relatives aux conditions de vie des ménages, les possessions du ménage, etc. Par contre, les informations individuelles comme l'âge, le sexe, les aspects relatifs à la santé des membres du ménage ou la scolarisation sont situées dans le fichier individu.
- Le quatrième fichier de données est celui issu du questionnaire individuel déplacé de 12 ans ou plus.

### **Détermination des facteurs de pondération**

Le mérite des enquêtes par sondage réside dans la possibilité d'extrapoler les résultats obtenus auprès d'un échantillon à l'ensemble de la population de la zone couverte par l'étude. Connaissant les résultats obtenus à partir de l'échantillon, pour étendre les résultats de l'enquête à l'ensemble de la population il faut disposer des facteurs d'extrapolation et des coefficients de pondération. Le facteur d'extrapolation concerne exclusivement les données de dénombrement (fichier dénombrement) en vue d'estimer le volume des PDI (actuels et les retournés) et les coefficients de pondération s'intéressent aux trois autres fichiers de données dans l'optique de corriger les structures inhérente à l'échantillonnage de façon à ce que les résultats reflètent la réalité sur le terrain.

### ***Calcul du facteur d'extrapolation pour estimer le volume global des PDI***

Pendant la phase préparatoire de l'enquête, et sur la base du nombre de ménages attendus, il a été calculé pour chaque préfecture et milieu de résidence, la chance pour un ménage d'une grappe donnée de faire partie de l'échantillon. Cet exercice a conduit à la détermination des coefficients d'extrapolation des ménages. L'application de ces coefficients exige des mesures correctives tenant compte du fait que certaines AD (au total 10 sur 208), pour des raisons d'insécurité et d'impraticabilité de la route, n'ont pas été visitées par les enquêteurs sur le terrain. De même, on a noté que la taille de certaines AD a augmenté ou diminué de sorte que

l'effectif des ménages ou de la population n'est pas resté le même au moment du passage des enquêteurs. Les facteurs d'extrapolation doivent tenir compte de ces réalités de terrain. Les facteurs d'extrapolation corrigés sont le produit des coefficients d'extrapolation initialement calculés par l'inverse du produit des taux de couverture des AD et des ménages. Le facteur d'extrapolation varie de 0,880 à 49,789. En d'autres termes tous les ménages, population ou PDI d'une AD échantillon est multiplié par le facteur d'extrapolation (cf. en annexe).

Pour l'estimation des ménages :

$$MENest_h = \sum_i WEXTRA_{hi} * MENDEN_{hi}$$

Pour l'estimation de la population :

$$POPEst_h = \sum_i WEXTRA_{hi} * POPDEN_{hi}$$

Pour l'estimation des PDI :

$$PDIest_h = \sum_i WEXTRA_{hi} * PDIDEN_{hi}$$

$WEXTRA_{hi}$  représente le coefficient d'extrapolation des ménages pour la strate h et la grappe i.

$MENDEN_{hi}$  est le nombre de ménages nouvellement dénombrés dans la grappe ou AD.

$POPDEN_{hi}$  est l'effectif total des membres des ménages dénombrés dans la grappe.

$PDIDEN_{hi}$  est l'effectif total des PDI dénombrées dans la grappe.

#### ***Calcul des coefficients de pondération des fichiers « ménage », « individu » et « déplacé »***

La méthode de calcul des coefficients de pondération des trois fichiers cités ci-dessus est presque identique à l'approche classique des enquêtes par sondage. Le calcul des coefficients de pondération tient compte des probabilités d'inclusion des unités primaires (en réalité les coefficients de pondération sont l'inverse des probabilités d'inclusion des unités primaires et secondaires). La différence en ce qui concerne l'enquête PDI est la nécessité de faire la distinction entre les ménages contenant au moins une personne déplacée ou non. La raison en est que dans une AD les ménages n'ont pas les mêmes probabilités d'appartenir à l'échantillon.

A partir des données issues de la fiche de dénombrement on connaît ces deux types de ménage. Sur cette base, le calcul des coefficients de pondération est effectué en distinguant les « ménages avec personne déplacée » et les « ménages sans personne déplacée ». Une fois les coefficients de pondération calculés, ils sont fusionnés au fichier de données qui sont par ailleurs scindé en deux sous fichiers « déplacé » et « non déplacé ». Au total deux types de

coefficient de pondération sont calculés : le premier coefficient se rapporte aux fichier ménage et individu, et le deuxième uniquement au fichier déplacé.

### **Document techniques**

- [\*Manuel de l'Enquêteur\*](#)
- [\*Manuel du Chef d'Equipe\*](#)

### **Document analytique**

- [Rapport d'Etude](#)
- [Rapport d'activité](#)